

ASSEMBLEE GENERALE

DU 29 SEPTEMBRE 2020

ORDRE DU JOUR

Première partie

- ✚ Approbation du PV de l'AG 2019
- ✚ Rapports d'activité des sections
- ✚ Comptes 2019 et Quitus aux administrateurs
- ✚ Budget 2020 et fixation du montant de la cotisation
- ✚ Rapport d'orientation du Président
- ✚ Renouvellement des membres du CA

Deuxième partie

- ✚ Les 25 ans d'Habitat et Humanisme Haute-Savoie



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

INTRODUCTION	1
LOGER.....	1
Production de nouveaux logements	1
Ménages logés.....	2
RESSOURCES HUMAINES – (Catherine REVIL SUBLET)	2
BENEVOLES	2
ACCOMPAGNEMENT	4
FORMATION	4
LA VIE DES ANTENNES.....	5
VALLEE DE L'ARVE (Marie-Jeanne GRIPPA et Aline GERBER)	5
CHABLAIS (Nicole GERARD)	6
GENEVOIS (Thérèse LAPERROUSAZ).....	7
DINGY EN VUACHE et VALLEIRY (Jean MARMILLOUD).....	8
BASSIN ANNECIEN (Marie-Claude MISCIOSCIA)	9
Résidence Intergénérationnelle Roger SOCCO (Emilie DEVILLEGER)	10
ENTREtenir LE PARC LOGEMENTS	11
ACTIONS DE COMMUNICATION (Christian PARIZEL)	11
Dons et cotisations : François SOULIE.....	12
Epargne solidaire en faveur de La Foncière Habitat et Humanisme.....	13

INTRODUCTION

A fin 2019, l'association Habitat et Humanisme Haute-Savoie regroupe 115 bénévoles actifs, 1 mécénat de compétence à mi-temps et 4 salariées. C'est sa force pour loger et accompagner 147 ménages soit 330 personnes dans les 149 logements gérés,

En 2019, 48 nouveaux ménages ont été logés par HH74.

LOGER

Production de nouveaux logements

En 2019, Habitat et Humanisme Haute-Savoie a mobilisé 5 logements supplémentaires, deux sur le Bassin Annécien, deux à Thonon, et un à Ambilly.

- + 4 auprès d'un Propriétaire solidaire, en location-sous-location
- + 1 en donation temporaire d'usufruit

Dans le même temps 4 logements de propriétaires solidaires sont sortis du parc, les propriétaires n'ayant pas souhaité renouveler leur conventionnement ANAH.

Le solde net sur l'année 2019 est donc de +1 logement.

Les **149 logements** sont localisés comme suit :

- 67 Bassin Annécien,

- 46 Genevois,
 - dont 26 à Dingy-en-Vuache
 - et 20 autour d'Annemasse,
- 21 Chablais (Thonon, Evian),
- 15 Vallée de l'Arve (Passy, Bonneville, Combloux, Thyez ...)

55 logements sont en bail pérenne (dont les 16 logements de la pension de famille) et 94 en convention d'occupation temporaire (dont les 2 logements de dépannage en convention avec la Communauté de Communes du Genevois).

A fin 2019, 2 logements étaient momentanément vacants.

Ménages logés

HH74 à fin 2019 logeait **147 ménages** composés de 330 personnes dont 155 enfants.

- **59** familles monoparentales
- **28** couples (avec ou sans enfants)
- **60** personnes seules (dont 16 à la Pension de famille)

48 nouveaux ménages sont **entrés** dans nos logements en 2019, dont 1 à la pension de famille et 11 à la résidence intergénérationnelle Roger Socco.

41 ménages sont sortis (dont 10 pour la résidence intergénérationnelle Roger Socco).

Les ménages en COT (convention d'occupation temporaire) sortis en 2019 sont restés en moyenne **23 mois** dans leur logement (vs 26,5 mois en 2018).

- Nombre de logements dont Habitat & Humanisme est le bailleur : 121
- Dont Pension de Famille : 16
- Nombre de logements propriétaires solidaires avec mandat de gestion : 1
- Nombre de logements propriétaires solidaires en location-sous-location : 27
- Proportion des logements temporaires : 94 sur 149 (63%)

RESSOURCES HUMAINES – (Catherine REVIL SUBLET)

BENEVOLES

Notre association à fin 2019 s'appuie sur un effectif de 115 bénévoles (pour 106 fin 2018), dont 92 accompagnants et/ou bricoleurs, répartis dans 4 antennes : Bassin Annécien, Genevois, Chablais et vallée de l'Arve.

La notoriété de l'association, très présente dans les forums locaux, et appuyée sur une fédération puissante et fiable, est un élément déclencheur pour que de nouveaux bénévoles nous rejoignent : **28 nouveaux** en 2019, contre 19 en 2018. Les réseaux sociaux, le site Internet et nos partenaires comme France Bénévolat nous amènent de nouvelles recrues. La cooptation est également importante : nos bénévoles actifs sont de bons recruteurs. Le recrutement a notamment permis de renforcer l'équipe de bricoleurs d'Annecy et aussi les activités support (Communication, Ressources humaines, Formation et Immobilier).

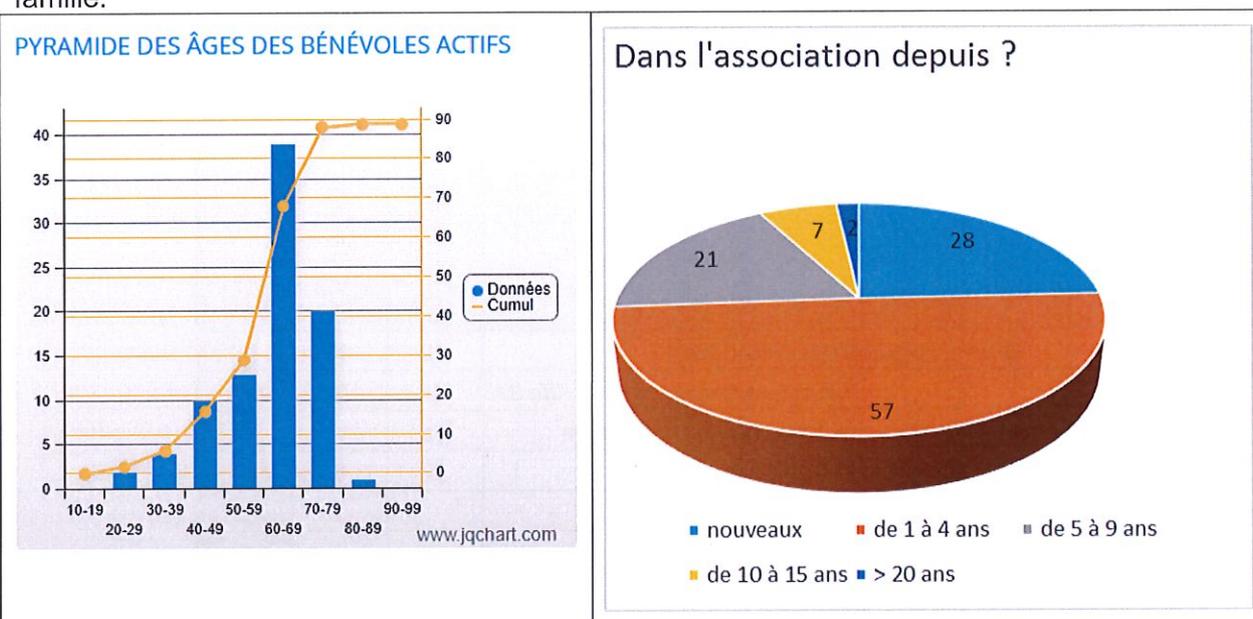
58% des bénévoles sont des femmes : 67 femmes et 48 hommes.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 60-69 ans. Les bénévoles actifs sont dans l'association en moyenne depuis 4 ans.

19 bénévoles ont mis fin à leur activité en 2019, après une présence moyenne dans l'association de 4 ans environ.

	Anney Agglo	Chablais	Genevois Annemass	Genevois Vuache	Vallée de l'Arve	HH74
Bénévoles actifs fin 2019	53	23	13	7	19	115
dont accompagnants /bricoleurs	34	20	13	6	19	92
Nouveaux	16	3	3	2	4	28
Cessation	8	3	5	3		19

L'association compte 18 bricoleurs, 6 d'entre eux sont également accompagnants d'une famille.



Le temps de bénévolat comptabilisé frôle les 14 000 heures de bénévolat **soit 8,7 ETP** (équivalent temps plein), comptabilisés pour 140 249 € (base SMIC horaire). L'association bénéficie également de 0,5 ETP supplémentaire grâce au mécénat Orange.

	Nb heures	Valorisation en €	Equivalent Temps Plein
Accompagnement	9026	90 531 €	5,62
Animation des associations et fonctions support	3380	33 901 €	2,1
Communication / Marketing	351	3 521 €	0,22
Immobilier y compris gestion locative	825	8 275 €	0,51
Ressources financières	401	4 022 €	0,25
TOTAL HH Haute-Savoie	13983	140 249 €	8,7

ACCOMPAGNEMENT

Fin 2019, toutes les familles qui en ont besoin sont accompagnées, à l'exception d'une famille venant d'entrer qui sera très vite accompagnée début 2020. 95 familles bénéficient d'un accompagnement individuel, dont 3 par Alfa 3A. Les 16 résidents de la pension de famille sont accompagnés collectivement par les 2 maîtresses de maison, appuyées par une équipe de bénévoles.

Les jeunes et les seniors de la RIG Résidence intergénérationnelle Socco, sans faire l'objet d'un accompagnement individuel, bénéficient de la présence et du soutien engagé de la responsable de la résidence, du référent bénévole et des animations proposées par les bénévoles.

	Bail préenne	COT classique	Total
Accompagnement individuel	10	85	95
<i>dt accompagnement par Alfa 3A</i>	1	2	3
Accompagnement collectif pension de famille	16		16
Seniors et Rig Socco	6	6	12
Non accompagné , momentanément		1	1
Dépannage		1	1
Sans accompagnement, sans besoin	22		22
Total	54	93	147

CHIFFRES CLES

- Nombre de bénévoles : 115
- Dont 92 accompagnants et/ou bricoleurs
- Nombre d'heures de bénévolat déclarées : 13 983 H
- Equivalent temps plein du bénévolat : 8,7 ETP
- Equivalent temps plein du mécénat de compétence : 0,5 ETP

FORMATION

La formation est un élément clé de l'intégration des nouveaux bénévoles, temps de connaissance et de compréhension du Mouvement Habitat et Humanisme, qui à ce jour compte 56 associations locales, 8 agences immobilières à vocation sociale, 40 EHPAD, regroupés au sein d'une fédération nationale.

L'École du Mouvement propose des parcours de formation définis selon les missions réalisées par les bénévoles. Elle veille également à développer l'innovation en matière d'outils pédagogiques.

Sur l'année 2019, l'association de Haute-Savoie a organisé plusieurs sessions de formation en interne :

- Accueil et Intégration suivie par 15 personnes
- Sensibilisation à l'accompagnement suivie par 8 personnes
- Les outils pratiques de l'accompagnement suivi par 12 personnes
- Initiation aux outils numériques suivie par 15 personnes

Par ailleurs, 9 bénévoles ont suivi des formations spécifiques organisées au niveau national sur les activités transverses, les systèmes d'information, l'habitat, les ressources, la vie associative.

LA VIE DES ANTENNES

VALLEE DE L'ARVE (Marie-Jeanne GRIPPA et Aline GERBER)

Fin 2019, **36 personnes** (16 adultes et 20 enfants) étaient logées dans les **15 logements** de la Vallée de l'Arve.

A noter que sur les 15 logements, 11 sont occupés par des familles monoparentales (10 mères avec enfants et 1 père avec enfant), 2 par une personne seule et 1 par un couple avec un enfant.

Sorties : **7 occupants** (3 à Bonneville, 3 à Thyez et 1 à Passy) **ont quitté leur logement** : 6 ont obtenu un logement social pérenne, et une personne a malheureusement fait l'objet d'une procédure d'expulsion et a finalement quitté son logement (n'ayant jamais payé son loyer) ; elle a été hébergée par des amis.

Entrées : 7 nouveaux occupants (3 à Bonneville, 3 à Thyez et 1 à Passy) sont arrivés dans les appartements libérés.

C'est une rotation importante (presque 1 logement sur 2 a changé d'occupant). Nous constatons avec satisfaction que **le parcours résidentiel fonctionne bien**, en partie grâce au dispositif DALO.

Le revers de la médaille est que ce turn-over relativement rapide entraîne un gros investissement du responsable d'antenne, des bénévoles et de SOLIHA pour organiser le départ des sortants et l'arrivée des entrants.

L'équipe de bénévoles s'est renforcée en 2019 puisque 3 nouvelles personnes : Aline, Claire et Isabelle, nous ont rejoints, l'une par l'intermédiaire du site « France Bénévolat », les 2 autres par relation de proximité.

Fin 2019, l'équipe était au complet : 2 bricoleurs et 16 accompagnants au service des familles, ce qui est appréciable.

Cependant, nous cherchons à compléter notre équipe de bricoleurs en recrutant dès à présent un ou une « professionnel(le) » multi tâche et bénévole bien sûr !

Les réunions d'équipe appelées aussi « LEA » (libre-échange entre accompagnants) ainsi que les séances d'analyse de la pratique ont été bien suivies par la quasi-totalité des membres.

Merci à chacun et chacune pour son engagement auprès des familles que nous logeons !
Nous avons **partagé** de bons moments, en particulier **3 rencontres conviviales** entre familles et bénévoles ont été organisées en 2019 :

Le 12 janvier, à la salle paroissiale de Bonneville, un goûter a réuni plusieurs familles et l'ensemble des bénévoles, autour de la **galette des rois**.

Le 16 février, à Thyez, bénévoles et locataires ont fêté la **chandeleur**, comme il se doit, autour d'une « montagne » de crêpes !

Le 15 décembre à Bonneville, les locataires de l'immeuble « Les Chambrettes » étaient invités par les accompagnants à un spectacle « Les clowns tombés du ciel » dans le cadre du festival « **BIG BAROUF** ». Au moment des fêtes de fin d'année, ce festival propose des spectacles de rue, plus particulièrement destinés aux enfants. Boissons chaudes, barbes à papa et tours de manège offerts aux enfants leur ont fait très plaisir. Petits et grands ont apprécié ce très bon moment de partage et d'amitié.

Ce qui nous rend heureux et nous procure la plus grande satisfaction, ce sont les remerciements de tous ceux qui, après une ou deux années passées chez HH, repartent vers un logement pérenne.

Les magnifiques paroles de Mr L., au moment de son départ, nous ont beaucoup émus et nous les partageons avec vous :

*« L'accompagnement, c'est magnifique !
Vous êtes dans la galère, et puis, il y a quelqu'un...
Vous pouvez en parler, on vous écoute.
On sent aussi qu'il y a plusieurs personnes autour de nous, l'association, M-J,
Martial, Murielle...
Par rapport à cette association, c'est incroyable... on vous fournit un beau
logement, c'est tellement...on sent qu'on a une mission : on DOIT s'en sortir et ça,
ça nous aide à relever la tête,
Je n'oublierai jamais tout ça. »*

CHABLAIS (Nicole GERARD)

Avoir une **équipe formidable** c'est la grande chance de l'antenne HH du Chablais !
Comme l'an passé, nous sommes 23 membres en fin d'année 2019, et nos appartements sont tous remplis soit 48 personnes logées.

Les points forts de cette année :

- une équipe de **bricoleurs hors pair**, aussi bonne pour entretenir que pour anticiper les travaux, au grand bonheur de nos familles qui savent en user, peut-être même en abuser parfois !

- Créations de lien : l'année 2019 a vu l'organisation de **nombreux événements** grâce à une équipe de bénévoles qui répond toujours présente lorsque des idées nouvelles sont proposées ;

Une **Newsletter** quasi mensuelle est distribuée aux familles leur annonçant une activité : loto en début d'année, puis moments conviviaux à thème : soirée thaï, soirée raclette ... pique-nique et le moment le plus fort, une **sortie sur le Léman** en soirée sur la barque la Savoie un soir de juillet.

Tous ne participent, pas mais un noyau important est présent et grandit petit à petit. Une modique participation monétaire est demandée à chacun.

L'ambiance est agréable, et des **liens** entre habitants voisins **se tissent**, ainsi que des échanges entre bénévoles et familles, qui se rajoutent à ceux qui existent entre accompagnant et accompagné.

Communication vers l'extérieur : grâce à 2 membres de l'équipe communication, nous avons pu organiser dans le cadre de **'Heure solidaire** avec les Responsables de l'Hôtellerie du **Château de Coudrée** un atelier cuisine avec une dizaine de nos enfants dans les cuisines du Château. Presse et radios locales en ont parlé, c'est le but !

Le stand tenu par l'équipe à la **Foire de la St-André** à Thonon sous une pluie battante et glaciale avec très peu de visiteurs ... a tout de même été positif puisqu'on peut se dire maintenant : nous savons tenir un stand ! A suivre

2 nouveaux propriétaires solidaires nous font confiance : n'hésitez pas à les rejoindre, nous avons toujours des dossiers de personnes en recherche d'un toit

Nous pouvons être contents du travail effectué, parfois lourd individuellement, mais positif pour l'équipe, avec quelques très beaux parcours et beaucoup de gratitude des familles quand elles nous quittent ... Mais la tâche n'est jamais terminée, continuons ce qui a été mis en place et qui fonctionne, et avec les compétences de l'équipe, abordons tous ensemble en 2020 les principales difficultés de nos habitants : l'emploi, la mobilité, leurs budgets....

GENEVOIS (Thérèse LAPERROUSAZ)

Notre antenne a accueilli **2 nouveaux bénévoles** Noel Casset, Patrick Kermarrec, et remercie Aurèle Major qui a cessé son activité

Quatre familles monoparentales sont entrées dans des appartements solidaires. Le DALO permet de reloger assez rapidement les occupants en COT : ils restent entre 22 et 24 mois dans nos logements !

2019 était une année préparatoire pour des **travaux importants à venir**

- L'immeuble du 5, rue de Romagny à Annemasse a fait l'objet d'un **audit énergétique**, nous attendons courant mars 2020 la décision de la Foncière H&H sur la suite à donner.
- Des devis ont été obtenus fin 2019 pour des **travaux sur les Douanes d'Ambilly**.

L'antenne a mobilisé **un nouveau logement à Ambilly** auprès d'un propriétaire solidaire : il a été mis à notre disposition en avril 2019

La mobilisation de 2 autres logements, un **T4 à Cranves Sales** et un **T2 à Saint Julien** est en cours et devrait aboutir courant 2020.

A l'initiative de B DEVERT, une belle aventure a été offerte en avril à 3 jeunes de familles logées par HH sur le Genevois. Ils ont participé à un spectacle **« Entrons dans la danse »** qui s'est déroulé à Lyon

Une équipe de 6 à 13 ans – filles / garçons - a pu découvrir en juillet une activité sportive : le **tennis**. A l'issue de cette séance collective, un goûter a été offert par le club d'Archamps.

Le 26 août, l'antenne a organisé un pique-nique. Plusieurs familles et bénévoles ont participé à ce moment riche d'échanges et de partage.

7 septembre : participation de HH Genevois au Forum des Associations organisé par la ville d'Annemasse

23 octobre « Heure solidaire » : 3 jeunes du Genevois ont fait partie de l'animation organisée par l'antenne du Chablais.

25 décembre : 3 familles de notre parc ont partagé la fête de Noël organisée par Annemasse Agglo.

DINGY EN VUACHE et VALLEIRY (Jean MARMILLOUD)

Mouvements des locataires : A l'opposé de l'année précédente, 2019 a été une **année calme**, avec une seule entrée en Pension de famille, et une également dans le logement de dépannage de La Grange.

Activités : Au-delà du quotidien avec ses sorties, ses visites, ses repas partagés, le jardin, voici quelques points particuliers de cette année à l'ERABLE :

-Plusieurs résidents, accompagnés d'un « bénévole bricoleur » ont eu à cœur de **réaménager la buanderie**, de confectionner un **banc autour de l'érable**.

- Une journée d'échange avec la Pension de famille des Hutins, a été organisée à Monnetier-Mornex autour d'une raclette.
- Un **méchoui** entièrement organisé par un résident a réuni locataires et résidents
- Un résident a pris son courage à deux mains pour aller travailler dans la **cueillette** des cerises, des abricots, puis à l'automne le **tri des pommes**

Travaux : 2019 a été la dernière année de notre programme triennal de rénovation, avec le **changement des menuiseries extérieures** sur les trois bâtiments, ERABLE, GRANGE ET CASCADE, ainsi que la **VMC**. Un beau chantier qui apporte encore plus de luminosité aux appartements tout en améliorant l'isolation et étanchéité à l'air.

L'équipe « Bricoleurs d'Annecy » continue de **remplacer les kitchenettes** pour le bonheur des résidents qui apprécient leur nouvel équipement.

Des **arbres du parc**, notamment l'érable et les pins ont été émondés ou abattus par mesure de sécurité. C'est une année de chantier également dans le voisinage avec l'enfouissement des réseaux secs dans le quartier.

Les responsables et l'équipe bénévole : Le **duo Béatrice et Martine, se dépense toujours sans compter** pour que chaque résident trouve sa place, soit reconnu dans son projet et soutenu éventuellement dans ses difficultés ; ça a été particulièrement le cas pour l'accompagnement dans des soins lourds pour plusieurs résidents. Nous leur en savons gré pour cette attention, et les résidents savent le dire au travers de multiples gestes de délicatesse.

L'équipe de bénévoles (nous sommes 7) s'est rajeunie et continue de répondre aux demandes selon la disponibilité de chacun : pour l'une du covoiturage, une autre de l'animation ou de la cuisine et du bricolage : Merci à l'équipe et aux « bricoleurs » d'Annecy épaulés par des résidents, qui continuent de rénover les kitchenettes.

BASSIN ANNECIEN (Marie-Claude MISCIOSCIA)

Encore une année riche !

9 familles ont pu obtenir un logement pérenne pour la plupart grâce au DALO. Et nous avons donc logé 9 nouvelles familles pour débiter un parcours résidentiel.

Le forum des Associations, le forum des Seniors et l'association France Bénévolat nous ont apporté **3 bénévoles supplémentaires**.

Les accompagnants ont pu s'inscrire aux **formations** en interne et au niveau de la fédé. Un dossier de fiches formation pratique leur a été proposé pour mieux définir leurs missions et leur donner les conseils pratiques.

Les **séances d'analyse de la pratique** en alternance avec les **LEA** (Libres Echanges Accompagnants) permettent de tisser les liens entre bénévoles et de les conforter dans leur mission.

Une attention particulière a été apportée aux solutions face à **l'emploi** et à la **mobilité** grâce à Olivier. Nous avons également engagé un projet pour les départs en **vacances** avec l'appui des restos du Cœur, merci Pauline.

Trois appartements ont été repris par les propriétaires solidaires mais dans le même temps le parc annécien s'enrichissait d'un T3 avenue de Genève, d'un T4 à la Balme de Sillingy et on nous proposait 4 appartements av. de la Mavéria, Annecy le Vieux, livrables en 2020.

La **commission attribution de logements** s'est encore enrichie et a défini ses missions en respectant les procédures de la fédération suite à un stage de formation pour deux membres. Elle se réunit régulièrement pour faire un point sur la situation, examiner les dossiers, planifier les entretiens et préparer les commissions d'attribution.

Le mardi est un jour très important et nous retrouvons au bureau les salariées souriantes et performantes, Fabienne et Emilie. Marie France est là pour les remboursements de frais, Catherine nous propose ses formations et accorde du temps à tous les bénévoles et accueille les nouveaux et notre précieuse Christine résout tous les problèmes informatiques et nous a beaucoup aidé dans l'organisation du partage de documents. Notre président a un œil bienveillant et indispensable sur toute l'association, nous rassurant toujours, par ses compétences surtout lorsque la mission se complique, même s'il est au bout du monde. Bricoleurs, accompagnants et autres bénévoles viennent également dans l'après-midi et **l'équipe est au complet pour la réunion hebdomadaire de l'antenne**.

Ces réunions du mardi soir sont très régulières, elles permettent de parler des travaux et d'en assurer le suivi, des problèmes rencontrés par les familles et de la vie de l'antenne. Un membre de la commission communication est toujours présent. Un compte-rendu est envoyé à tous les bénévoles par mail.

Nous avons dû nous adapter aux **nouveaux moyens de communication**, ce n'est pas propre à l'association, il faut suivre et nos nouvelles compétences vont également profiter aux familles que nous accompagnons qui doivent subir ces changements dans l'administration.

Bruno n'est jamais loin, sans lui rien n'est possible, je le remercie ainsi que toute l'équipe de **formation à l'outil internet et au portail**, nous allons pouvoir communiquer plus facilement. Nous voilà donc avec un outil performant **Share Point qui permet de partager l'information** et qui surtout pérennise le travail que chacun accomplit. Chaque bénévole a accès aux documents importants.

Nous avons également instauré les cahiers d'immeubles pour un meilleur suivi des travaux effectués par Soliha ou les bricoleurs. Ces cahiers seront remplis par les responsables

d'immeubles ou par Luc et Bernard pour le diffus. Merci encore à Christine pour cette organisation.

Le **suivi assuré par Soliha** est toujours performant malgré la pénurie de personnel. Les meilleur(e)s sont toujours là et ont su garder le cap et trouver les bonnes solutions aux problèmes rencontrés. La réunion mensuelle permet de prévenir tout dysfonctionnement.

Du travail donc mais sans oublier les **bons moments** partagés, les fous rires, les galettes, les chocolats, les bonnes nouvelles ... C'est pour cela que j'ai envie de continuer avec vous !

Résidence Intergénérationnelle Roger SOCCO (Emilie DEVILLEGER)

L'année 2019 a été une année charnière puisqu'elle a été rythmée par de nombreux départs et ainsi que de nombreuses arrivées.

En effet, la résidence ayant ouvert en 2017, certaines familles ont terminé le parcours d'insertion en logement temporaire et ont eu accès à un relogement dans le cadre du DALO. Les premières familles monoparentales ont été relogées dans le parc public après avoir eu un beau parcours au sein de la résidence.

Nous avons accueilli **7 nouvelles familles monoparentales** entre avril et décembre 2019.

Un travail de partenariat avec la Fondation des **Apprentis d'Auteuil** a permis à une **jeune fille** d'intégrer un « studio jeune » qui s'était libéré suite à un relogement.

Un deuxième jeune a intégré un studio courant du mois d'octobre. Le relogement des premiers jeunes arrivés en 2017 à la résidence prend plus de temps. Le parc locatif social n'a que trop peu de logement pour des personnes seules, il est donc plus compliqué de reloger les jeunes de la résidence que les familles.

Deux nouveaux séniors ont aussi rejoint la résidence en Février et Mars 2019.

Au total, 11 départs et 11 arrivées entre février et décembre. Cette période demande un gros travail d'étude de dossiers, de travail avec les partenaires sociaux, Soliha, d'entretiens avec les familles, ainsi que d'échanges avec les membres de la commission d'attribution qui font un travail minutieux.

Faire entrer de nouvelles personnes dans un habitat collectif tel que la résidence Socco, est à chaque fois un enjeu important car **l'équilibre du collectif doit être préservé**.

Le départ des premières familles a aussi entraîné un **renouvellement au sein de l'équipe des bénévoles accompagnants** de la résidence. Certains bénévoles ont décidé de quitter l'équipe de la résidence pour se consacrer à un accompagnement dans le diffus. J'ai ainsi accueilli 6 nouveaux bénévoles accompagnants. Commencer un accompagnement à la résidence est plus « rassurant » pour un nouveau bénévole du fait de la présence du salarié. L'arrivée de Marc Garcin et son engagement comme référent bénévole de la Résidence est une aide indispensable et précieuse pour moi, le binôme salariée / bénévole marche très bien.

De nouveaux temps collectifs ont vu le jour en 2019 :

- Cours de **Gym** avec Mylène 2 fois par semaine, cours **d'informatique** avec Catherine pour les séniors.
- Les **petits déjeuners** une fois par mois rythment des temps d'échanges précieux entre les bénévoles HH qui sont largement invités et les résidents.
- **Plusieurs repas** ont été organisés durant l'année, une chasse aux œufs, des ateliers créatifs avec les enfants, la fête de Noël, ainsi que des ateliers cuisine ou encore une activité autour d'un repas organisé avec les étudiants de l'IPAC.

Le **jardin potager** est aussi un espace qui nous a permis de mettre en place des temps collectifs avec par exemple un atelier « préparation de semis » porté par Pierre et les bénévoles jardinier/bricoleur. Cet atelier a eu lieu le temps d'un après-midi avec les résidents d'Argonay.

Autant de temps forts collectifs qui ont permis aux nouveaux résidents de faire connaissance et de renforcer un peu plus chaque jour la dimension intergénérationnelle de la résidence. Nous constatons que les échanges et l'entraide entre les résidents sont plus nombreux depuis l'arrivée des nouvelles familles.

Le dispositif « **départ en vacances HH** » a permis à une maman et ses trois enfants de partir au mois d'Aout pendant 8 jours dans le sud de la France. Expérience très positive qui j'espère pourra être renouvelée.

ENTREtenir LE PARC LOGEMENTS

A fin 2019, les bricoleurs et accompagnants ont visité la quasi-totalité des logements dont HH est le bailleur, et rempli les **fiches techniques** correspondantes. Ces visites techniques, renouvelées tous les deux ans environ, permettent de suivre l'état des logements et d'anticiper les réparations nécessaires.

Les **parties communes de 3 immeubles** ont été refaites (Argonay, Annecy / Place Aux Bois et Bonneville). Il en sera de même pour trois autres immeubles collectifs en 2020 (Evian, Thonon, Ambilly Pierre à Bochet), et ainsi de suite les années suivantes.

Chaque année, les **gros travaux** à envisager sur les trois années à venir sont listés et/ou actualisés (ce que nous appelons le PSP ou Plan Stratégique du Patrimoine). Cela permet de discuter les priorités avec la Foncière et d'anticiper les budgets prévisionnels.

Toutes les **réparations courantes** se font au fil de l'eau, en coordination avec SOLIHA, et sont réalisées soit par nos Bricoleurs bénévoles, soit par des artisans.

Les bricoleurs ont aussi poursuivi la rénovation des **kitchenettes de la Pension de Famille** de Dingy, et le résultat est fort apprécié des résidents.

D'une manière générale, l'état d'entretien de notre parc de logements en Haute Savoie est **très satisfaisant** (logements Habitat & Humanisme tout comme ceux des propriétaires solidaires).

ACTIONS DE COMMUNICATION (Christian PARIZEL)

Pour développer la notoriété de HH en Haute Savoie, nous avons fortement relayé deux **actions** médiatisées par la Fédération au **niveau national**

Film Rosie Davis suivi d'une conférence publique (La vie d'une famille modeste bascule dans la précarité quand elle doit quitter sa maison...). En mai 2019, une projection à eu lieu au Cinéma Le France à Thonon Les Bains et à la Turbine à Annecy.

Heure Solidaire (je donne mon heure du passage à l'heure d'hiver à HH). En octobre 2019, un atelier cuisine a été organisé avec succès à Sciez, la Cheffe Marina Réale Laden a reçu des jeunes locataires HH au château de Coudrée au bord du Lac Léman.

Localement, on peut retenir

Les actions « mailing » réalisées (**mailing de printemps** et le **journal HH74**)

La participation d'HH 74 au salon **France Bénévolat** le 14 septembre à Annecy et au **Forum des séniors** les 10 et 11 octobre.

Le **stand** à la fête de la Saint André de Thonon Les Bains le 1er décembre 2019.

L'assemblée générale 2018 qui a permis de retrouver les superbes photos de l'exposition de l'été 2018 à Annecy.

La publication de nos [actualités sur le site d'Habitat et Humanisme](#) permet de rendre compte de la vitalité de l'association et de l'importance donnée aux animations créatrices de liens.

THEMES PUBLIES	Date de publication
NOËL à la résidence SOCCO	24/12/2019
Foire de la Saint André	09/12/2019
CHABLAIS : les frontières tombent au « Château de Coudrée »	07/12/2019
Repas d'automne à la résidence SOCCO	18/11/2019
PIQUE NIQUE ET LAUREATS 2019	10/09/2019
Rempaillage de talus à Dingy en Vuache à la Pension de Famille l'Érable	24/07/2019
Fête de l'été à la Résidence Intergénérationnelle Socco	24/07/2019
Conférence BNP 27 Juin 2019	24/07/2019
Donation Temporaire d'Usufruit (DTU)	22/07/2019
Sortie avec La Savoie sur le Lac Léman	16/07/2019
INITIATION AU TENNIS POUR 6 ENFANTS LOCATAIRES DU GENEVOIS	06/07/2019
Flûte et Cor des Alpes pour inaugurer un banc fabriqué à la pension de famille	26/06/2019

DONS ET COTISATIONS : François SOULIE

Cotisations

En 2019 : le montant des cotisations perçues s'élève à **2 260 €** soit **113 cotisants** : situation stable par rapport à 2018

Dons en faveur de HH 74

Les dons hors cotisations et mécénat Orange, atteignent 198 461 €, soit un niveau très supérieur à 2018 (121858 €). En abandonnant leurs notes de frais contre reçu fiscal, les bénévoles de l'association ont participé à hauteur de 11 200€ à ce montant.

Les dons dépassent même très légèrement le niveau de 2017 (194 000 €), année particulièrement favorable pour notre association, en grande partie du fait des changements et incertitudes sur la fiscalité (ISF, etc. ...).

Le mécénat de compétence Orange, autre forme de don s'est élevé à 64 508 en 2019, et nous permet de bénéficier de la collaboration de Christine Roger qui apporte à l'association ses excellentes compétences, acquises au sein du Département Contrôle de gestion chez Orange, plus sa gentillesse et sa bienveillance. Nous continuons de bénéficier de cette collaboration en 2020 et adressons un grand merci à Christine et à la société Orange.

Rétrocession des intérêts sur livrets bancaires :

Compte tenu des taux d'intérêt particulièrement bas ces temps-ci, cette collecte reste modeste et stable : elle s'élève à 8500 €, contre 8482 € en 2018. Mais c'est le fruit de 318 souscripteurs de livrets solidaires, ce qui est encourageant. Ce montant ne pourra qu'augmenter, dans un futur probablement lointain, puisque les taux ne peuvent descendre plus bas.

Epargne solidaire en faveur de La Foncière Habitat et Humanisme

2244 actions de la Foncière ont été souscrites en 2019 en Haute-Savoie, pour un montant de 330 000€. Ici aussi, on retrouve le niveau de 2017 (332 000€) après une baisse sensible en 2018 (282 534€). Ces souscriptions sont le fait de 36 investisseurs (personnes physiques).

Ces souscriptions contribuent à la réalisation des objectifs fédéraux, visant à mobiliser 450 logements sociaux de plus par an sur la France entière.

HH 74 RAPPORT FINANCIER 2019

Toutes les écritures de l'exercice 2019 sont enregistrées.

Le réalisé à fin 2019 est mis en comparaison avec les résultats de l'année 2018 .

La structure du compte d'exploitation ne connaît pas de changement majeur par rapport à l'exercice précédent.

On notera toutefois que les actions que l'Association détenait de la société « HH Développement » ont été converties en actions de « la Foncière Habitat et Humanisme ». Ceci apparaît pour un montant d'environ 95 000 € à la fois en charges et en produits, mais n'affecte pas le résultat d'exploitation.

Le compte de résultats 2019 fait apparaître **un excédent d'exploitation de 69 776 €.**

Au niveau des dépenses :

- Les achats sont en baisse de 21 211 €
- Les services extérieurs augmentent de 66 353 €, principalement du fait des loyers payés par l'association, mais dont le montant s'équilibre avec les loyers perçus.
- Les autres services extérieurs augmentent de 52 330 €, mais cela prend en compte le mécénat de compétences Orange dont bénéficie l'Association (64 508 €) qui se retrouve également en produits, à l'euro près , et donc sans effet sur le résultat. Le reste des services extérieurs baisse de 12 000 € environ
- Les charges de personnel sont légèrement en baisse : -6 220 € (charges sociales -15%).
- Les charges exceptionnelles augmentent de 91 918 €, mais c'est essentiellement dû, comme mentionné plus haut, à la conversion d'actions HHD en actions Foncière HH (pour 94 200 €) , ce qui n'affecte pas le résultat puisqu'on retrouve un montant équivalent en produits.
- 20 000€ ont été provisionnés pour risques locatifs, car les impayés de loyers sont en hausse, dont une partie finira en créances irrécouvrables (nous n'avions pas fait de provision en 2018).

Concernant les produits :

- Les loyers perçus ont progressé de 23 945 €, ils équilibrent les loyers payés.
- Les subventions d'exploitation baissent de -17 460 €, principalement du fait que la subvention de 20 000 € reçue de la CAF en 2017 et 2018, n'a pas été renouvelée en 2019. Les autres subventions sont inchangées ou en légère hausse
- Les cotisations des adhérents sont stables
- **Les dons du public sont en forte hausse : + 76 603 €, et atteignent un niveau record de 198 461 €,** ce qui est une performance remarquable.
- On note le mécénat Orange pour un montant de 64 508 €, mais, comme déjà mentionné dans la rubrique dépenses, cela n'affecte pas le résultat d'exploitation.
- Les produits financiers (titres et livrets épargne) sont en hausse de 2 223 € (+48%), résultat satisfaisant compte tenu des taux d'intérêt que l'on connaît actuellement.

- Les produits exceptionnels apparaissent en hausse de 98 545 €, mais cela est dû, comme déjà mentionné, à la conversion d'actions HHD en actions FHH (pour un montant de 95 403 €), sans effet significatif sur le résultat.

Au final le compte de résultat 2019 fait apparaître un excédent d'exploitation de 69 776 €, ce qui est sécurisant pour l'assise financière de l'Association, et encourageant pour la poursuite des actions d'Habitat et Humanisme en Haute Savoie

Ce résultat positif est aussi la résultante de l'action des 115 bénévoles de l'Association (106 l'an passé), des 4 salariées, et de la personne qui nous assiste dans le cadre du mécénat Orange. On notera qu'en 2019 nous avons comptabilisé 13 983 heures de bénévolat, représentant 8,7 ETP (équivalent temps plein) et valorisées 140 249 € (sur la base du SMIC horaire).

Le Bilan synthétique à fin 2019 fait apparaître une situation parfaitement saine, qui garantit la pérennité de nos actions, et sécurise l'avenir de nos structures collectives, à savoir la Pension de famille de Dingy en Vuache et la résidence Intergénérationnelle Roger SOCCO à Seynod. L'essentiel de l'actif immobilisé est constitué d'actions de la Foncière Habitat et Humanisme (657 642 euros).

La proposition de budget 2020, à l'équilibre, s'inscrit dans la continuité de 2019, sans changement majeur par rapport à 2019.

Le mécénat Orange se poursuit en 2020.

Les subventions du Conseil Départemental ne sont pas encore votées, les autres subventions (DDCS, CCG et Fédération HH) sont confirmées.

Les dons du public sont prudemment budgétés à un niveau moyen (110 000 €), nettement inférieur au montant record enregistré en 2019.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation 2019 en intégralité au compte 106000 « Réserve Fonds Associatif »

Jean SORNAY (Président)

Le 15.06.2020

HH74 - 2019 realise vs 2018_définif

CHARGES	2019 REALISE	2018 REALISE	ECART	PRODUITS	2019 REALISE	2018 REALISE	ECART
60 - Achat	42 531	63 742	-21 211	70 - Vente de prestations de services, et marchandises	486 244	462 299	23 945
Achats d'études, prestations, services				Prestation de services, loyers	486 244	462 299	23 945
Achats non stockés de matières et de fournitures			0	Vente de marchandises			
Fournitures non stockées (eau, énergie)	18 619	18 130	489	Produits des activités annexes			
Fourniture d'entretien et de petit équipement	19 123	41 142	-22 019				
Autres fournitures	4 789	4 470	319				
61 - Services extérieurs	510 323	443 970	66 353	74 - Subventions d'exploitation	158 910	176 370	-17 460
Sous traitance générale							
Locations	487 122	417 885	69 237	DDCS	93 440	93 440	0
Entretien et réparation	12 261	16 275	-4 014	Subvention Fédération /HHS	7 870	7 430	440
Assurance	10 940	9 810	1 130	Conseil Départemental DPDS	17 000	16 000	1 000
Documentation			0	Conseil Départemental SOCCO	20 000	20 000	0
Divers	0		0	Appartements de dépannage (CCG)	20 600	19 500	1 100
62 - Autres services extérieurs	141 019	88 689	52 330				
Rémunérations intermédiaires et honor/	23 301	38 035	-14 734				
Prestation services animations			0	Subvention CAF pour SOCCO	0	20 000	-20 000
Prestat. Serv. Fédération / HHS	7 870	7 430	440	Divers			0
Mécénat de compétence Orange	64 508	0	64 508				
Déplacements, missions	21 517	17 836	3 681				
Frais postaux et de télécommunications	6 195	5 084	1 111	75 - Autres produits de gestion courante	273 729	132 660	141 069
Services bancaires, autres	17 628	20 304	-2 676	Cotisations	2 260	2 320	-60
63 - Impôts et taxes	1 078	53	1 025	Dons et mécénat	198 461	121 858	76 603
Impôts et taxes sur rémunération,		0	0	Mécénat de compétence Orange	64 508		64 508
Autres impôts et taxes	1 078	53	1 025				
64 - Charges de personnel	153 575	159 795	-6 220				
Rémunération des personnels,	109 744	108 291	1 453	Epargne solidaire	8 500	8 482	18
Charges sociales,	43 254	50 893	-7 639	Donations, leg	0	0	0
Autres charges de personnel, Formation	577	611	-34	76 - Produits financiers	6 809	4 586	2 223
65 - Autres charges de gestion courante	0	0	0	Titres, livrets d'épargne	6 809	4 586	2 223
	0		0				0
			0	77 - Produits exceptionnels	109 249	10 704	98 545
66 - Charges financières	95 383	141	95 242	Prod sur ex antérieurs	1 713	3 771	-2 058
Autres charges et dons	1 183	141	1 042				
Rachat actifs HHF	94 200	0	94 200	Retrocession usufruit	12 133	6 933	5 200
67 - Charges exceptionnelles	5 402	8 726	-3 324	Produits de cession d'actifs HHD	95 403		95 403
Créances irrécouvrables LSL		3 957	-3 957				
Charges sur exercices antérieurs	3 901	4 769	-868	78 - Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0
Diverses régularisations de charges	1 501		1 501	79 - Transfert de charges	10 909	15 505	-4 596
68 - Dotation aux amortissements & provisions risques localifs	26 763	6 116	20 647				
Dotation aux amortissements	6 763	6 116	647				
Provisions risques localifs	20 000		20 000				
TOTAL DES CHARGES	976 074	771 232	204 842	TOTAL DES PRODUITS	1 045 850	802 124	243 726
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	140 249	117 226	23 023	87 - Contributions volontaires en nature	140 249	117 226	23 023
Secours en nature				Dons en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			0	Prestations en nature			0
Personnel bénévole	140 249	117 226	23 023	Personnel bénévole	140 249	117 226	23 023
TOTAL DES CHARGES	1 116 323	888 458	227 865	TOTAL DES PRODUITS	1 186 099	919 350	266 749
Résultat	69 776	30 892	38 884				

HH74_Budget 2020.xlsx

CHARGES	hh 74	PRODUITS	hh 74
60 - Achat	55 000	70 - Vente de prestations de services, et marchandises	490 000
Achats d'études, prestations, services	0	Prestation de services, loyers	490 000
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 000	Vente de marchandises	
Fournitures non stockées (eau, énergie)	20 000	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	25 000		
Autres fournitures	5 000		
61 - Services extérieurs	460 000	74- Subventions d'exploitation	159 000
Sous traitance générale			
Locations	430 000		
Entretien et réparation	20 000	DDCS	93 400
Assurance	10 000	HH Service	8 000
Documentation	0	Conseil Départemental	17 000
Divers		Apparements de dépannage (CCG)	20 600
62 - Autres services extérieurs	138 000	Subvention Cons. Dept. 74 Résid. SOCCO	20 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires (dont Fédé et mécénat)	92 000		
Prestations de service, animations	1 000	Divers	
Déplacements, missions	20 000		
Frais postaux et télécommunications	5 000		
Services bancaires, autres	20 000	75 - Autres produits de gestion courante	170 500
63 - Impôts et taxes	1 000	Cotisations	2 500
Impôts et taxes	1 000	Dons & mécénat	110 000
Autres impôts et taxes		Mécénat Orange	50 000
64- Charges de personnel	160 000	Épargne solidaire	8 000
Rémunération des personnels,	106 000		
Charges sociales,	53 000	76 - Produits financiers	4 500
Autres charges de personnel, Formation	1 000	Titres, livrets d'épargne	4 500
65- Autres charges de gestion courante	0		
divers		77 - Produits exceptionnels	0
66- Charges financières	0	Prod sur ex antérieurs	
	0	Prod divers	
67- Charges exceptionnelles	10 000	Prod de cession d'actif	
créances irrécupérables	10 000	Divers	
Divers	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements & provisions pour entretien	10 000	79 - transfert de charges	10 000
Dotation amortissements	6 000		
Provision risques localifs	4 000		
TOTAL DES CHARGES	834 000	TOTAL DES PRODUITS	834 000
86- Emplois des contributions volontaires en nature	135 000	87 - Contributions volontaires en nature	135 000
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	135 000	Personnel bénévole	135 000
TOTAL DES CHARGES	969 000	TOTAL DES PRODUITS	969 000



Cabinet Schmidt

*81 Rue Henri Fabre
38 920 Crolles*

*Tel : 04 76 08 10 50
Fax : 04 76 08 13 72*

Habitat & Humanisme Haute-Savoie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels au 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2019**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **Habitat & Humanisme Haute-Savoie** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 10 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur l'intelligibilité de l'annexe et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

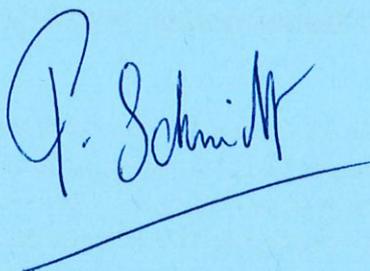
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause

la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Crolles, le 10 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
Pierre SCHMIDT

A handwritten signature in blue ink, reading "P. Schmidt", with a horizontal line underneath it.

COMpte DE RESULTAT SYNTHETIQUE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019
Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard
Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	693 872	596 400	Ventes de marchandises	486 244	462 299
Variation de stock (marchandises)	1 078	53	Production vendue (biens et services)	158 910	176 370
Achats d'approvisionnement	110 321	108 902	Production stockée	284 639	148 165
Variation de stock (approvisionnement)	43 254	50 893	Production immobilisée	6 809	4 586
Autres charges externes	6 763	6 116	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés	20 000		Autres produits		
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales	579	141			
Dotations aux amortissements			TOTAL (I)	936 601	791 420
Dotations aux provisions				109 249	10 704
Autres charges			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
Charges financières					
TOTAL (I)	875 868	762 506	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	1 045 850	802 124
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	100 206	8 726	TOTAL GENERAL	1 045 850	802 124
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	976 074	771 232			
BENEFICE OU PERTE	69 776	30 892			
TOTAL GENERAL	1 045 850	802 124			

BILAN SYNTHETIQUE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	31 319	14 250	17 069	17 913	- Réserve légale	1 288 973	1 258 080
Immobilisations financières	657 642		657 642	587 840	- Réserves réglementées		
TOTAL I	688 960	14 250	674 711	605 753	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	69 776	30 892
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes	5 230		5 230		TOTAL I	1 358 749	1 288 973
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	4 873		4 873	7 900	Dettes	30 849	10 849
Autres	119 393		119 393	76 192	Emprunts et dettes assimilées	7 533	7 097
Valeurs mobilières de placement	555 075		555 075	614 602	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	91 399		91 399	49 930	Fournisseurs et comptes rattachés	10 577	15 136
Caisse	1 023		1 023	1 197	Autres	43 996	33 500
TOTAL II	776 993		776 993	749 821	TOTAL III	62 106	55 733
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		20
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 465 953	14 250	1 451 704	1 355 574	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 451 704	1 355 574

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2019

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les présents comptes annuels respectent les principes du droit comptable définis par le règlement 99-01 relatif aux associations. La comptabilité est établie en comptabilité de trésorerie tout au long de l'année et rétablie en comptabilité d'engagement en fin d'année pour les dépenses déjà formellement engagées (chèques déjà émis) et les dépenses prévisionnelles comme le loyer des bons enfants ou les honoraires du commissaire aux comptes.

Aucun changement dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

2- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Engagements donnés : NEANT
- Engagements reçus : NEANT

EFFECTIF

L'association emploie quatre salariés.

PROVISIONS

Dotation pour risques et charges : 20.000 dotée à fin 2019
(Risque d'impayé, la dette des locataires envers l'association s'élevant à 49.950 € à fin 2019)

VALORISATION du BENEVOLAT

L'équilibre financier de l'association n'est assuré que grâce au travail accompli par ses bénévoles ; une estimation de la contrepartie en valeur du temps passé par ces personnes a donné pour l'année 2019 : 140.249 euros pour l'association.

INVESTISSEMENTS en ACTIONS Habitat et Humanisme

COMPTABILITE	Actions HH Foncière	
	Nombre	Valeur
Valeur Enregistrée	4.441	645.471
Valeur réévaluée	4.441	657.268

INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Solde du compte courant Fédération	2018	2019
	32.778,14	59.755,84

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	2018	2019
Honoraires du Commissaire aux comptes	4.300	4.500

EVENEMENTS POSTERIEURS

L'épidémie de coronavirus n'a pas de conséquences sur la valorisation des actifs et des passifs à la clôture de l'exercice. Les impacts postérieurs ne sont pas chiffrables à ce jour, mais n'apparaissent pas significatifs. La continuité de l'activité de l'association n'est pas remise en cause "

PS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association **HABITAT & HUMANISME HAUTE-SAVOIE**, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisé, en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

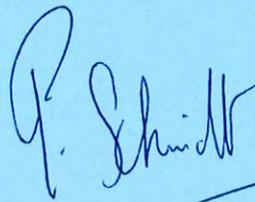
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

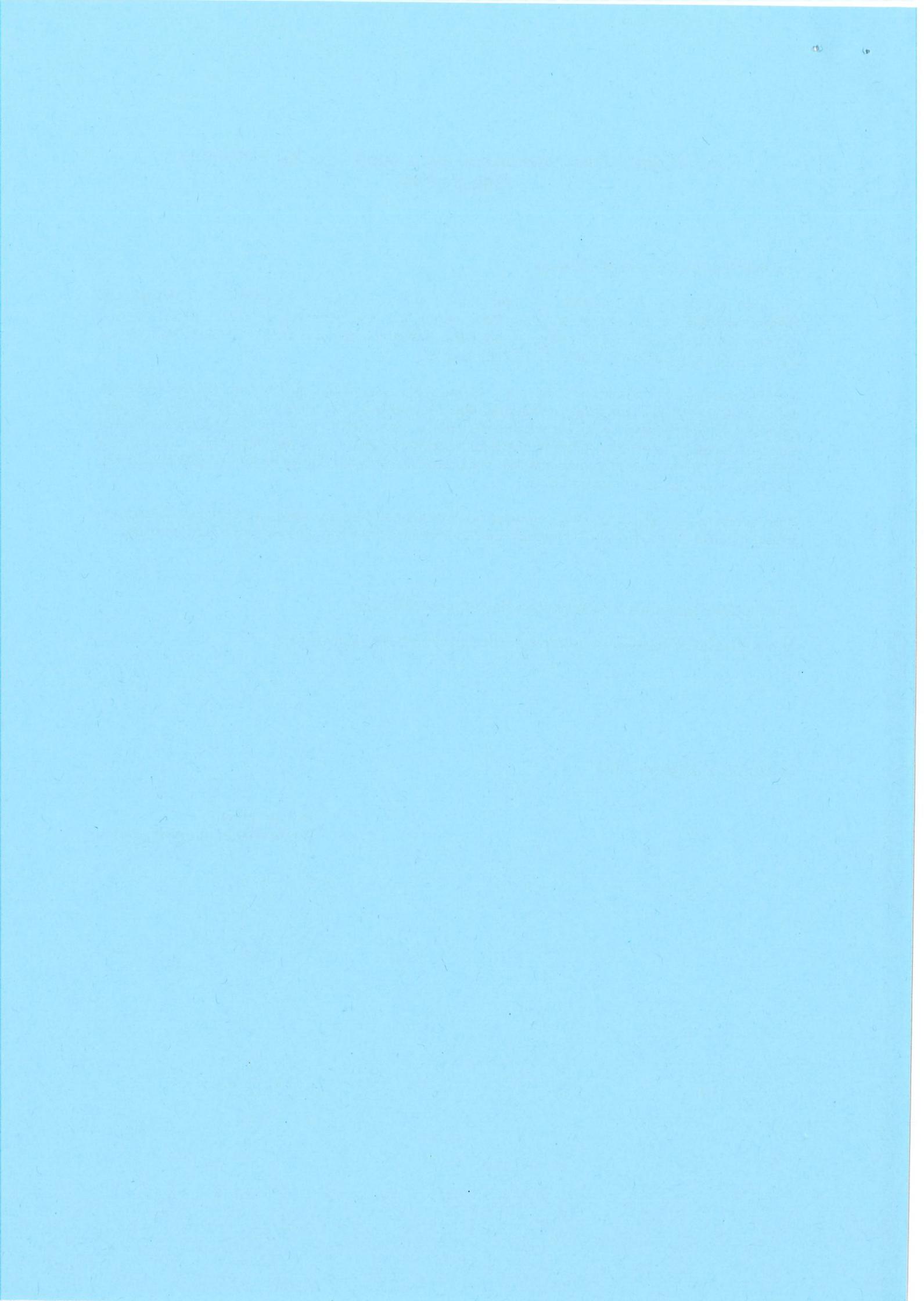
Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant :

Je n'ai été avisé d'aucune nouvelle convention conclue sur cet exercice 2019.

Crolles, le 10 septembre 2020

Pierre Schmidt
Commissaire aux Comptes





RAPPORT D'ORIENTATION 2020

En 2019 nous avons :

- Légèrement augmenté le parc logement
- Renouvelé et renforcé nos équipes de bénévoles
- Assuré l'accompagnement effectif de tous les locataires qui en avait besoin
- Amélioré la coordination avec les partenaires institutionnels pour l'obtention des dossiers de candidature, en vue d'attribution de logements
- Bénéficié d'un mécénat de compétence du Groupe Orange, qui se poursuivra en 2020
- Renforcé la gouvernance de l'Association, mais nous n'avons pas résolu tous les problèmes de succession à venir
- Réduit les périodes de vacance aux changements de locataire
- Eu énormément d'interventions de nos bricoleurs (entretien des logements), mais nous déplorons toujours un nombre élevé de sinistres (dégâts des eaux, etc) qui souvent pourraient être évités par une meilleure responsabilisation des locataires
- Travaillé à mieux faire connaître l'Asso par des actions ciblées de communication

En 2020 nous devrions :

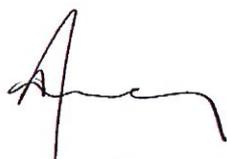
- Nous concentrer sur la continuité de la gouvernance de l'Association,
- Viser une croissance d'environ 5% du parc logement
- Initier un ou plusieurs projets immobiliers significatifs, de préférence sur l'axe de l' « Habitat Inclusif » (personnes âgées et/ou handicap)

Mais à l'heure où j'écris ces lignes, le **coronavirus** se répand, et nous sommes entrés en confinement, si bien qu'il est difficile de savoir de quoi 2020 sera fait.

L'objectif premier sera de maintenir la dynamique de l'Association et d'assurer la pérennité de nos missions auprès des ménages que nous logeons, tout en veillant à la santé de nos bénévoles et des salariées.

Jean SORNAY

Président Habitat & Humanisme Haute Savoie



Annecy le 31 mars 2020

